

## BAREME HONORAIRES AGENCE AVIS IMMOBILIER

Prix net vendeur (en euro)	Frais d'agence TTC (en euro)
0/49999	5000
50000/69999	6000
70000/89999	7000
90000/119999	8000
120000/159999	9000
160000/199999	10000
200000/224999	11000
225000/249999	12000
250000/274999	13000
275000/299999	14000
300000/324999	15000
325000/349999	16000
350000/374999	17000
375000/399999	18000
400000/424999	19000
425000/449999	20000
450000/474999	22000
475000/499999	24000
500000/549999	26000
550000/599999	28000
600000/649999	30000
650000/699999	35000
700000/799999	40000
800000/899999	45000
900000/999999	50000
>1.000.000	55000

AVIS IMMOBILIER – 52 Avenue des Sources– 42210 MONTROND LES BAINS

Tél : 04 77 35 09 09

Email : [saintjust@avis-immobilier.com](mailto:saintjust@avis-immobilier.com) – [www.avis-immobilier-forez.com](http://www.avis-immobilier-forez.com)



## **BAREME HONORAIRES DE LOCATION DE LOCAUX MEUBLES OU NON MEUBLES A USAGE DE RESIDENCE PRINCIPALE OU MIXTE**

### **Honoraires à charge du bailleur :**

- Visite(s) - Constitution du dossier – rédaction de bail : 8 € TTC par mètre carré de surface habitable (1) (2)
- Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC par mètre carré de surface habitable (1) (2)
- Etat des lieux de sortie : 3 € TTC par mètre carré de surface habitable

### **Honoraires à charge du locataire :**

- Visite(s) - Constitution du dossier – rédaction de bail : 8 € TTC par mètre carré de surface habitable (1) (2)
- Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC par mètre carré de surface habitable (1) (2)

(1) Le montant des honoraires réglés par le locataire pour ces prestations, ne peut excéder celui versé par le bailleur et doit être au plus égal aux plafonds ci-dessus.

(2) Si le montant des honoraires à charge du locataire et du bailleur pour ces prestations, calculé selon les plafonds au mètre carré de surface habitable ci-dessus, dépasse pour, le locataire et le bailleur le barème ci-dessous, le locataire et le bailleur seront facturés chacun, dans la limite de ce pourcentage sur cette assiette pour lesdites prestations.

- Pour les biens moyennant un loyer inférieur ou égal à 249 € hors charges et taxes, les honoraires sont fixés à 250 € TTC.
- Pour les biens dont le loyer est compris entre 250 € et 349 € hors charges et taxes, les honoraires sont fixés à 300 € TTC.
- Pour les biens dont le loyer est compris entre 350 € et 499 € hors charges et taxes, les honoraires sont fixés à 400 € TTC.
- Pour les biens dont le loyer est compris entre 500 € et 599 € hors charges et taxes, les honoraires sont fixés à 450 € TTC.
- Pour les biens dont le loyer est compris entre 600 € et 749 € hors charges et taxes, les honoraires sont fixés à 500 € TTC.
- Pour les biens dont le loyer est compris entre 750 € et 999 € hors charges et taxes, les honoraires sont fixés à 600 € TTC.
- Pour les biens moyennant un loyer supérieur ou égal à 1000 € hors charges et taxes, les honoraires sont fixés à 700 € TTC.

- Rédaction et établissement du contrat de location :  
Forfait unique de 200 € TTC.

Etat des lieux à la charge des vendeurs et acquéreurs en plus.

AVIS IMMOBILIER – 52 Avenue des Sources– 42210 MONTROND LES BAINS

Tél : 04 77 35 09 09

Email : [saintjust@avis-immobilier.com](mailto:saintjust@avis-immobilier.com) – [www.avis-immobilier-forez.com](http://www.avis-immobilier-forez.com)